

SÉANCES DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL 2019

Le vendredi 22 février 2019

De 8 h 30 à 9 h 30

Travailler avec les collectivités autochtones – Maggie Stothart, ing.



Maggie Stothart, ing

Cette présentation donnera des renseignements et des perspectives sur la manière de travailler avec des collectivités autochtones. La discussion portera sur l'importance culturelle du sol et de l'eau, la communication et les interactions avec la communauté et sur le travail dans une réserve. Cette séance vise à aider les ingénieurs et les géoscientifiques à mieux comprendre la Commission de vérité et réconciliation du Canada et à les sensibiliser, afin d'améliorer leurs efforts professionnels quand ils travaillent auprès de collectivités autochtones.

Maggie Stothart, ing., a obtenu son diplôme du programme de génie civil de l'Université du Nouveau-Brunswick en 2007. Ingénieure agréé, Maggie travaille auprès du North Shore Mi'kmaq District Council où elle aide les collectivités membres à planifier et à administrer les projets d'immobilisations en infrastructures. Maggie est active à titre de membre de l'AIGNB tant au niveau de la section qu'au niveau provincial. Trésorière de la section du Nord-Est, elle aide à organiser des activités avec les membres et travaille à engager le public, le district scolaire et les élèves pour rehausser le prestige de la profession d'ingénieur. Au niveau provincial, Maggie a siégé pendant un mandat de deux ans au Conseil, et, à l'heure actuelle, elle est vice-coprésidente du Comité pour la diversité et l'inclusion. Adepte convaincue de la diversité, elle croit fermement aux milieux de travail diversifiés qui enrichissent la culture et renforcent la productivité des équipes et la croissance.

De 9 h 30 à 10 h 30

Évaluation des incidences possibles du développement du gaz de schiste sur les aquifères peu profonds par une migration des fluides vers le haut : une approche multidisciplinaire appliquée aux schistes au Nouveau-Brunswick et au Québec – Christine Rivard, Ph. D. et Denis Lavoie, Ph.D.



Christine Rivard, Ph.D.

Dans l'Est du Canada, toutes les instances provinciales ont déclaré un moratoire sur la fracturation hydraulique en raison des inquiétudes au sujet de ses incidences environnementales potentielles, surtout sur les ressources en eaux souterraines peu profondes. La Commission géologique du Canada a réalisé deux projets pour évaluer la possibilité que les fluides migrent depuis des unités de schiste profondes riches en hydrocarbures ou de grès fins vers des aquifères peu profonds : un projet dans le Sud du Québec et un autre dans le Sud du Nouveau-Brunswick. Il y a dans ces deux zones des failles régionales, et on a trouvé des hydrocarbures dissouts dans les eaux souterraines peu profondes, mais les contextes géologiques et hydrogéologiques de chacune de ces zones sont très différents. Où que ce soit au monde, on en sait très peu au sujet de la zone intermédiaire qui se trouve entre les aquifères peu profonds et les réservoirs d'hydrocarbures en profondeur, bien que ce secteur contrôle la vulnérabilité des aquifères peu profonds face aux activités industrielles en profondeur. Dans les deux projets, les données recueillies et leur interprétation ne donnent aucune preuve qu'il y a des liens hydrauliques à grande échelle dans les régions étudiées. Dans le projet McCully-Elgin toujours en cours, la zone intermédiaire n'est pas touchée par d'importantes structures friables dans le champ d'hydrocarbures et la zone adjacente, mais on a trouvé une zone de failles à l'extérieur du champ de production, à la marge du bassin, qui transporte des hydrocarbures à la surface ou près de la surface. Cette région particulière fait actuellement l'objet d'autres



Denis Lavoie, Ph.D.

études pour comprendre la signification de la présence de failles friables à la marge du bassin en tant que voies d'échappement naturelles pour les hydrocarbures et les possibilités de liens hydrogéologiques avec le champ gazier.

Christine Rivard, Ph.D., a obtenu son doctorat en hydrogéologie en 2001 de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) de Québec. Elle s'est jointe à la Commission géologique du Canada en tant que chercheuse scientifique. Elle a dirigé et pris part à plusieurs projets de caractérisation d'aquifères régionaux dans l'Est du Canada et a notamment travaillé à l'évaluation de la recharge des aquifères. Depuis 2012, elle dirige des projets sur les incidences potentielles du développement du gaz de schiste sur les eaux souterraines, surtout des enquêtes sur la possibilité de la migration des fluides vers la surface. Christine est professeure auxiliaire à l'INRS.

Ayant obtenu un doctorat en géologie et géochimie sédimentaires de l'Université Laval en 1988, **Denis Lavoie, Ph.D.** est chercheur scientifique pour la Commission géologique du Canada. Ses recherches portent sur la géochimie organique ou non organique des milieux sédimentaires dans leurs rapports avec les systèmes d'hydrocarbures conventionnels dans le Nord canadien et sur les aspects environnementaux et ressources des systèmes d'hydrocarbures non conventionnels dans le Sud du Canada. Il est membre de la Canadian Society of Petroleum Geologists (CSPG), de l'American Association of Petroleum Geologists et de la International Association of Sedimentologists, ainsi qu'ancien rédacteur-en-chef du bulletin de la CSPG. Il a reçu en 2016 la médaille Middleton de l'Association géologique du Canada et la médaille du Mérite de 2016 de la CSPG.

De 10 h 30 à 11 h 30

Renseignements confidentiels : réglementation professionnelle, déontologie et considérations juridiques – Bob McDonald, ing., MBA, LL.B.



*Bob McDonald, ing.,
MBA, LL.B.*

Les ingénieurs, les géoscientifiques et les membres stagiaires ont souvent à traiter des renseignements confidentiels dans le contexte de leur emploi ou de leurs activités de consultation. La possession ou la prise de connaissance de renseignements confidentiels peut entraîner une occasion de conflit d'intérêt. Cette présentation se penchera sur les obligations éthiques et légales se rapportant aux renseignements confidentiels et offrira aux praticiens des conseils lorsqu'ils changent d'employeurs ou acceptent des engagements auprès de divers clients.

Bob McDonald, ing., MBA, LL.B., est le directeur général et registraire de l'association des ingénieurs et des géoscientifiques de la Saskatchewan (Association of Professional Engineers and Geoscientists of Saskatchewan; APEGS). Il a obtenu son baccalauréat en sciences (génie chimique) de l'Université de la Saskatchewan en 1978 et s'est inscrit comme ingénieur en 1980. Il détient également un MBA et un LL.B., et il est à l'heure actuelle membre à la fois de l'APEGS et du barreau de la Saskatchewan. Bob a enseigné le droit et la conduite professionnelle en génie à l'Université de Regina, a été conférencier invité à l'Université de la Saskatchewan et à l'Université de Regina, a siégé au Groupe de travail sur le corpus de connaissances d'Ingénieurs Canada pour établir le programme d'études pour l'examen sur l'exercice de la profession pour les instances de réglementation de l'ensemble du Canada. Avant de se joindre à l'APEGS en 1999, Bob avait été associé d'un cabinet d'avocats de Regina.